



☀ Présentation du métier - Secteur : Soin à la personne

Le titulaire du BP Coiffure est un professionnel hautement qualifié. Il est compétent dans les techniques d'hygiène et de soins capillaires, de coupe, de coloration, d'éclaircissement, de mise en forme temporaire ou durable et de coiffage. Il conçoit et réalise des coiffures personnalisées. Il assure l'animation et la gestion du personnel, la vente et le développement des produits et des services et participe à la gestion administrative et financière de l'entreprise.

☀ Les compétences entrepreneuriales

- Collecter, sélectionner et traiter les informations
- Transmettre des informations et rendre compte
- Suivre la qualité de l'accueil et de la prise en charge de la clientèle
- Gérer les produits et les matériels
- Participer à la gestion de l'entreprise
- Conseiller et vendre des produits, des matériels et des services
- Concevoir une coiffure personnalisée
- Mettre en œuvre des techniques de coloration et d'éclaircissement
- Créer et réaliser des coupes/masculines spécifiques/réaliser des coupes évènementielles
- Réaliser une taille du système pilo facial
- Evaluer la satisfaction client/Apprécier la mise en œuvre et le résultat d'une technique
- Evaluer le travail du personnel

☀ Perspectives d'évolution

Le BP Coiffure permet d'évoluer et d'accéder au poste de gérant de salon de coiffure, directeur technique, manager, chef de bac, coiffeur, animateur ou responsable technique, conseiller professionnel.

☀ Entreprise d'accueil

Il (elle) exerce au sein de salons de coiffure, il (elle) exerce son travail seul ou en équipe, il (elle) est debout en permanence.

☀ Les activités du métier

- Accueil de la clientèle
- Suivi du client durant le déroulement de la prestation
- Encaissement et prise de congé
- Evaluation des attentes, des motivations et des besoins du client
- Fidélisation et développement de la clientèle
- Présentation des produits et services/Vente des produits et de services
- Conception de nouvelles coiffures
- Présentation des techniques à la clientèle
- Mise en œuvre des techniques sur la clientèle
- Recrutement
- Planification de l'activité des personnels
- Animation
- Gestion des produits, des matériels
- Contrôle et suivi de la maintenance
- Gestion comptable et financière

☀ Suite de parcours possible

Brevet de Maîtrise Coiffure (BM)/ Brevet de Technicien Supérieur de la Coiffure (BTS)

Objectifs :

Devenir un professionnel hautement qualifié qui exerce son activité comme employeur ou salarié dans les salons ou entreprises de coiffure, dans les entreprises de production et de distribution de produits capillaires, dans les établissements sanitaires et sociaux, etc...

Durée de la formation: 2 ans (Possibilité de réduire le parcours selon le profil du candidat)

Admission :

- Etre âgé(e) de 16 ans à 29 ans révolus
- Etre titulaire du CAP Coiffure ou de la Mention Complémentaire options Coloriste-Permanentiste ou Styliste Visagiste

Modalité d'inscription:

Retrait de dossier de Mars à Novembre, après participation obligatoire à la réunion d'information.

Contenu de la formation:**Enseignement Professionnel :**

- Biologie Appliquée / Gestion
- Connaissance du milieu du travail
- Hygiène en milieu professionnel
- Arts appliqués
- Physique – Chimie Appliquée
- Technique Professionnelles et Technologie Appliquée
- Vente Production et Service

Enseignement Général :

- Expression française et ouverture sur le monde
- Vie Sociale et Professionnelle
- Langue Vivante Etrangère

Modalité d'évaluation:

Devoirs surveillés – Evaluations semestrielles et ponctuelles – Dossier Technique – Etudes de cas - Examen blancs – Oraux

Rythme/Nombre d'heures : Alternance : 1 semaine au CFA/ 1 semaine en entreprise

en Centre : 1^{ère} année : 420 h 2^{ème} année : 455 h

Effectif: Min : 8

Max : 24

Taux de réussite à l'examen 2020

72%

Taux de poursuite d'études 2020

-

Taux d'insertion Professionnelle

-

Taux d'interruption en cours de formation (tous motifs confondus)

14%

Personne en situation de handicap:

Pour toute interrogation relative à l'accueil de personne en situation de handicap, contacter le référent handicap « Mme Stéphanie BOISNOIR » : stephanie.boisnoir@cma-martinique.com

Coût de la formation :

Gratuit pour les apprentis de 16 à 29 ans. Prise en charge des coûts par l'OPCO suivant la branche professionnelle. Coût moyen : 6 175,00 €/ an

Valeur ajoutée du centre de formation :

- Inscription des apprentis au concours des métiers au niveau départemental et national
 - o qualité des installations, le professionnalisme et les résultats dans les métiers de bouche
 - o l'expérience de gestion de la formation par l'apprentissage depuis près de 45 ans
 - o la formation de chefs d'entreprise et de personnalités reconnus en Martinique et à l'extérieur